



## Information pour les Canadiens voyageant en Europe

En tant que citoyen/ne canadien/ne, vous pouvez séjourner en Suisse ou dans tout autre pays de l'espace Schengen\* comme touriste ou visiteur sans nécessiter de visa pour un maximum de 90 jours sur une période de 180 jours consécutifs.

Si vous quittez l'espace Schengen et y retourner dans la même période de 180 jours, le séjour précédent sera pris en compte dans les 90 jours permis.

La page Web sur [la migration et les affaires intérieures](#) (en anglais) de la Commission européenne contient d'autres renseignements et un outil pour calculer le nombre de jours de voyage permis sans visa qu'il vous reste dans l'espace Schengen, compte tenu de vos séjours précédents.

Les citoyens suisses ou européens possédant un passeport **non** européen et souhaitant séjourner dans l'espace Schengen pendant plus de 90 jours doivent pouvoir prouver leur citoyenneté avec un document d'identité valide suisse ou de l'Union européenne.

\* La Suisse fait partie de l'accord Schengen depuis le 12 décembre 2008. Les États membres de Schengen sont les suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.